

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **53 (1961)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

53^e année

Octobre 1961

N° 10

Accord sur les nouvelles conditions de travail dans l'horlogerie

Par *Adolphe Graedel*

Réunie à Neuchâtel, samedi 23 septembre, l'assemblée des délégués FOMH de l'industrie horlogère a examiné la situation générale dans l'industrie de la montre, le référendum contre le statut de l'horlogerie, ainsi que le projet d'accord général relatif aux nouvelles conditions de travail pour la période des trois prochaines années, négocié avec la Convention patronale de l'horlogerie.

Les délibérations furent conduites sous la présidence de nos collègues Emile Giroud, vice-président de la FOMH, et André Ghelfi, secrétaire central. Lucien Huguenin, notre nouveau secrétaire central qui s'occupera spécialement de l'industrie horlogère à l'avenir, avait pris place à la table présidentielle et fut l'objet d'une chaleureuse ovation.

La situation générale

L'assemblée suivit avec le plus vif intérêt le rapport sur la situation dans l'horlogerie, qui peut être résumée brièvement comme suit:

Depuis plus d'un an, le chômage a fait place à une pénurie de main-d'œuvre nécessitant le recours accru aux travailleurs étrangers, principalement aux ouvrières italiennes. Les exportations horlogères sont en progression par rapport à l'année 1960, et si la conjoncture actuelle se poursuit jusqu'à la fin de l'année, le nombre des montres exportées atteindra un nouveau record, tandis que, en valeur, les chiffres de 1957 seront rattrapés à nouveau pour la première fois.

C'est dire que le prix moyen par pièce à l'exportation a fléchi durant ces dernières années, spécialement au cours de la récession de 1958 et de 1959. Les nouveaux procédés de fabrication dans diverses branches de l'horlogerie, les progrès de la mécanisation, voire de l'automation, permettent d'augmenter le potentiel de production en dépit de la pénurie de main-d'œuvre et de réduire les prix de revient.